

**2025**  
**2026**



# **RAPPORT ANNUEL**

# TABLE DES MATIÈRES

**3**

Message du président

**16**

Biosécurité, salubrité et bien-être animal

**23**

Statistiques

**5**

Conseil d'administration

**19**

Comité de production des œufs d'incubation de poulet à chair

**26**

Carte des sites de production d'œufs d'incubation au Québec

**6**

Rapport des activités

**21**

Production et contingentement

**27**

Glossaire des sigles, acronymes et termes sectoriels

# MESSAGE DU PRÉSIDENT

Gyslain Loyer  
Président



Chers partenaires et collaborateurs,

Une dynamique riche et constructive a marqué l'année 2025 et le début de 2026. Cette période a vu naître de belles initiatives qui ont contribué à renforcer notre mission et à consolider nos actions. Elle n'a toutefois pas été exempte de défis. Dans un contexte en constante évolution, nous avons dû faire preuve d'agilité, de résilience et de solidarité. Les épreuves ont été des occasions d'apprentissage et de progrès collectif.

En 2025, la situation sanitaire avicole a connu plusieurs événements notables. À l'échelle canadienne, 118 cas de grippe aviaire ont touché 79 troupeaux commerciaux et 39 non-commerciaux. La Colombie-Britannique compte à elle seule huit cas dans le secteur des œufs d'incubation. Au Québec, dix ont été recensés, sans toutefois affecter nos troupeaux. Par ailleurs, douze cas de *Salmonella* Enteritidis (*S. Enteritidis*) ont été confirmés, dont six lors d'une livraison de poussins à un jour d'âge, trois en phase d'élevage et trois en période de ponte. La surveillance a également mis en évidence trois foyers de mycoplasmoses à *Mycoplasma synoviae* (MS) dans des pondoirs, représentant les premières déclarations de ce type depuis 2021. Enfin, sept cas de métapneumovirus aviaire (aMPV) ont été signalés chez des reproducteurs à chair au Québec.

Sur une note plus positive, et ce, pour une deuxième année consécutive, les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ) ont organisé une journée plein air familiale suivie d'un BBQ, le 13 août, cette fois au Domaine Pourki, à Sainte-Anne-de-Sabrevois. Environ 65 personnes ont pris part à cette activité conviviale, ponctuée de jeux parfois inusités et de moments propices aux échanges.



L'année 2025 a été une étape déterminante pour la filière du poulet, avec la mise en œuvre de son plan stratégique, fruit d'un travail collectif amorcé depuis plusieurs mois. Cette démarche a permis de mobiliser les acteurs du secteur autour d'objectifs communs visant à consolider la gouvernance, à structurer le financement et à orienter les priorités d'action pour les prochaines années. Plusieurs instances se sont réunies afin d'assurer la cohérence et l'avancement des travaux. Nous avons également poursuivi notre collaboration avec Mme Catherine Brodeur, du Groupe AGÉCO, dont la coordination a grandement contribué à la progression des dossiers.

Le projet de loi C-202, destiné à protéger les systèmes sous gestion de l'offre dans le cadre des négociations commerciales, a été adopté le 26 juin, malgré la démission du premier ministre du Canada et l'interruption des travaux parlementaires en début d'année. Porté par le Bloc Québécois, le texte a été approuvé rapidement et sans amendement par la Chambre des communes et le Sénat.

Sur la scène nationale, notre secteur a brillamment su s'adapter à la hausse de la demande pour les œufs d'incubation, malgré les défis posés par la grippe aviaire et l'instabilité de l'approvisionnement en provenance des États-Unis. En collaboration avec les parties prenantes, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) ont augmenté la marge de surproduction de 2 % à 10 % de 2025 à 2030, afin de soutenir la stabilité du marché tout en restant flexibles face à l'évolution des besoins.

Comme mentionné précédemment, la Colombie-Britannique a fait face à un nombre important de cas de grippe aviaire dans le secteur des œufs d'incubation, mais également à un cas de force majeure lié à un incendie. Cette situation l'a amenée à faire trois demandes d'utilisation du mécanisme temporaire d'ajustement de l'allocation (MTAA) à la hauteur de 16 M d'œufs.

Depuis son lancement en 2020-2021, le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs (PIFVO) a versé près de 58,8 M\$ pour 275 demandes de remboursement de producteurs d'œufs d'incubation à travers le pays, dont 14,3 M\$ alloués au Québec. Ces investissements appuient la modernisation, l'innovation et l'efficacité de nos fermes. Afin d'en maximiser l'utilisation, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a intensifié ses efforts de promotion et de sensibilisation pour mieux faire connaître le programme. J'invite tous les producteurs à profiter des ressources et du soutien offerts dans le cadre du PIFVO.

Jalonnée de défis et de succès, l'année a façonné notre chemin collectif. Chaque étape témoigne de l'énergie et de l'engagement de notre équipe, de la complicité de nos membres et de la collaboration de nos partenaires. Je remercie chacun d'entre vous pour votre participation et votre contribution aux progrès accomplis.



# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fondés en 1973 en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels et affiliés à l'Union des producteurs agricoles (UPA), les POIQ représentent les productrices et producteurs québécois d'œufs d'incubation de poulet à chair et de poudeuse d'œufs. Ils comptent également dans leurs rangs, à titre de membres associés, les éleveuses et éleveurs d'oiseaux reproducteurs. Puisqu'ils ont signé, en 1986, l'Entente fédérale-provinciale sur la commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair, les POIQ sont également membres des POIC.

## Vision

Forts, dynamiques et rassembleurs, les POIQ veillent à la pérennité de leurs membres et à la durabilité du secteur. Ils sont reconnus pour leur leadership et leur culture d'innovation.

## Valeurs

Intégrité et transparence  
Concertation et collaboration  
Équité et respect  
Savoir-faire et excellence  
Polyvalence et professionnalisme



**Gyslain Loyer**  
**Président**  
Conseil exécutif  
Comité de production

**David Phaneuf**  
**1<sup>er</sup> vice-président**  
Conseil exécutif  
Comité de production

**Marie-Pier Lefebvre**  
**2<sup>e</sup> vice-présidente**  
Conseil exécutif  
Comité de production

**Clément Allard**  
Comité de production  
Comité de surveillance  
Substitut - POIC

**Robert Massé**

**Sébastien Morin**  
Producteur-couvoirier  
Comité de surveillance

**Richard Sénéchal**  
Producteur-couvoirier

# RAPPORT DES ACTIVITÉS

Marie-Ève Bourdeau  
Directrice générale



## Dossiers nationaux

### Retour sur 2024

En 2025, les POIC ont terminé l'audit des données de 2024. Il en ressort que cette année s'est distinguée par plusieurs facteurs ayant influencé le calcul de l'imposition de dommages-intérêts (IDI) :

- Des pénuries de produits importés des États-Unis;
- Une incertitude liée à la grippe aviaire;
- Une marge de surproduction exceptionnelle de 7 %;
- Une révision temporaire de la marge de sous-production, passant de 2,5 % à 3,5 %.

En janvier, les POIC ont reçu de la Colombie-Britannique une demande visant à activer le MTAA pour 16 M d'œufs en raison des nombreux cas de grippe aviaire survenus dans la province au cours du dernier trimestre de 2023. Tous les autres membres de l'office, soit l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et le Québec, y ont donné suite. En conséquence, les allocations de ces provinces ont été modifiées aux fins de l'IDI.

Utilisation du MTAA - 2024				
Période	Demandeur	Quantité	Offre	Quantité
Janvier	Colombie-Britannique	16 M	Manitoba	3 M (CT)
			Saskatchewan	2 M (CT)
			Alberta	1 M (œufs)
			Ontario	5 972 873 (CT)
			Québec	4 027 127 (CT)

En 2024, une marge de surproduction spéciale a été calculée pour la première fois, conformément à une nouvelle politique adoptée par le conseil d'administration de septembre 2023. Cet ajustement visait à gérer plus efficacement la variabilité entre l'allocation révisée de mars et la version finale de juillet, due aux changements dans le rapport chair-œuf. Mais, considérant les modalités d'application, cet outil n'a finalement pas été déclenché.

Au fil des années, le calcul de l'IDI a été revu à plusieurs reprises, incluant parfois les sous-produits des compagnies de génétique et, à d'autres occasions, non. Depuis 2019, ceux-ci ne sont plus pris en compte. La Colombie-Britannique a toutefois soulevé que cette pratique pourrait entraîner une situation de sous-production récurrente pour leur province. Les membres des POIC ont donc mené une réflexion à ce sujet et ont convenu de fixer la marge de sous-production pour 2024 à 3,5 %.

## 2025

En 2025, la Colombie-Britannique a eu recours trois fois au MTAA en raison d'éclosions de grippe aviaire et d'un incendie.

Elle a demandé 6 M d'œufs d'incubation en janvier et en mai. En janvier, le Manitoba et le Québec en ont offert 2 M chacun, mais sous forme de contingent tarifaire, ce qui ne répondait pas aux besoins. En juin, aucune offre n'a été reçue. Des ajustements d'allocations ont alors été effectués uniquement pour la Colombie-Britannique.

En août, la demande portait sur 4 M d'œufs, cette fois acceptés en œufs ou en contingent tarifaire. Le Manitoba et l'Ontario ont répondu favorablement, entraînant des révisions pour l'ensemble des provinces participantes à cette période.

Au cours de l'année, les POIC ont dû faire face à une hausse marquée de la demande nationale, amplifiée par la grippe aviaire et les perturbations de produits venant des États-Unis.

Par ailleurs, nos couvoirs doivent respecter certaines obligations d'importation en provenance des États-Unis, représentant près de 20 % de la demande du marché canadien. Cette gestion peut s'avérer difficile en raison des variations de l'offre et de prix parfois supérieurs à ceux du Canada, ce qui souligne l'importance de renforcer et de sécuriser l'approvisionnement local.

Utilisation du MTAA - 2025						
Période	Demandeur	Quantité	Offre	Quantité	Commentaire	
Janvier	Colombie-Britannique	6 M d'œufs	Manitoba	2 M (CT)	Ajustement seulement à la Colombie-Britannique	
			Québec	2 M (CT)		
Mai		6 M d'œufs	-			
Août		4 M	Manitoba	1,1 M (CT)		
			Ontario	1,2 M (CT)		

Pour assurer la stabilité du secteur du poulet à chair, les POIC et la Fédération canadienne des couvoirs ont porté la marge de surproduction de 2 % à 10 % pour 2025 à 2030, avec des révisions annuelles selon un calendrier précis et des ajustements soumis au conseil d'administration des POIC.

## Gestion de l'offre et commerce international

### Projet de loi C-202

Un contexte politique particulier a marqué le début de l'année 2025, notamment par la démission du premier ministre Justin Trudeau. Les travaux de la Chambre des communes ont alors été prorogés jusqu'au 24 mars, entraînant la suspension de plusieurs projets de loi, dont C-282.

En mai, C-202 a été déposé. Il s'inscrivait dans la continuité des initiatives C-216 et C-282, abandonnées lors de précédentes dissolutions parlementaires. Le nouveau texte législatif a été parrainé par M. Yves-François Blanchet, chef du Bloc Québécois. Par la suite, le parti a présenté une motion à la Chambre des communes visant à accélérer son examen, laquelle a été adoptée à l'unanimité. Le libellé a ensuite été approuvé sans amendement par le Sénat et a reçu la sanction royale le 26 juin 2025, devenant ainsi une loi.

## Examen de l'ACEUM

L'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), qui a remplacé l'Accord de libre-échange nord-américain, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2020. En vue de son premier examen conjoint prévu en 2026, le gouvernement du Canada a lancé une consultation publique afin de recueillir les perspectives et les expériences des parties prenantes concernant les volets de l'accord qui donnent de bons résultats, ainsi que ceux qui pourraient bénéficier d'améliorations. Les POIC ont mis de l'avant les priorités suivantes dans le cadre de cette démarche :

- Limiter l'accès au marché : réduire les pourcentages d'accès actuels ou les convertir en volumes fixes afin de préserver la croissance du secteur canadien et voir à la sécurité de l'approvisionnement.
- Maintenir les tarifs hors contingent : conserver ces mécanismes pour garantir un contrôle efficace des importations, essentiel à la stabilité du système de production.
- Protéger la gestion de l'offre : assurer son maintien intégral pour les œufs d'incubation et les poussins à chair, sans nouvelles concessions.
- Harmoniser les normes : exiger que les produits importés respectent les mêmes standards de biosécurité, de salubrité et de bien-être animal que ceux appliqués au Canada.

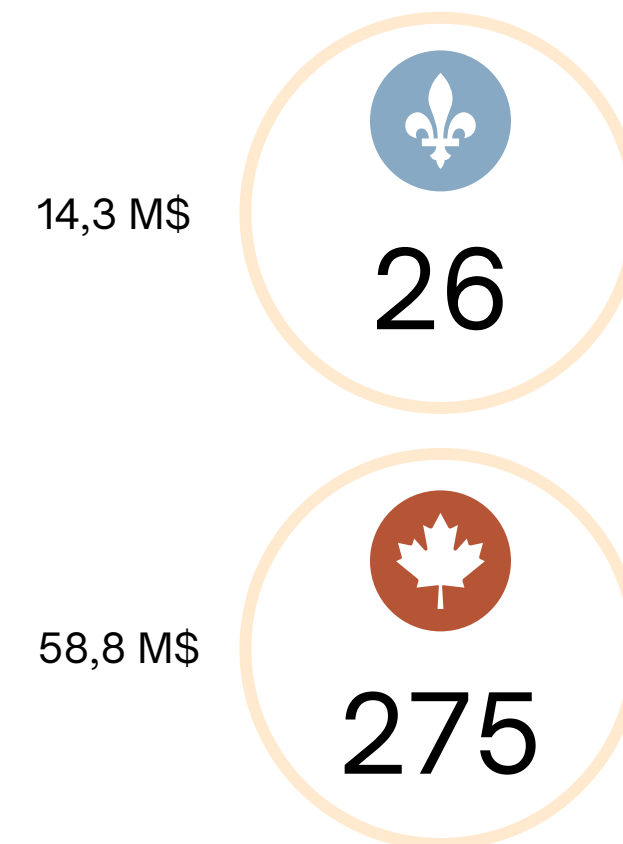
Ces demandes ont également été communiquées au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie ainsi qu'au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Ces sujets ont aussi été abordés lors d'une rencontre en février 2026, organisée par l'UPA, avec M. Matthew Smith, négociateur en chef pour AAC.



## PIFVO

Le PIFVO soutient les producteurs soumis à la gestion de l'offre afin de les aider pour les pertes de marchés découlant de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste et de l'ACEUM. Doté d'une enveloppe totale estimée à 759 M\$, dont 92 M\$ réservés aux producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair, le programme s'échelonne sur 10 ans (2021-2022 à 2030-2031).

### Projets approuvés depuis le lancement - Œufs d'incubation



## RMAAQ

Pendant l'année 2025, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a répondu positivement à nos requêtes de modifications au Règlement des producteurs d'œufs d'incubation sur le contingentement et sur les conditions de production (Règlement), plus spécifiquement aux sujets :

- Des normes de propriété : ajustement afin que la superficie des poulaillers des détenteurs représente minimalement 40 % de leur quota total, plutôt que 55 %. L'objectif était de revenir à un niveau comparable à celui précédant l'émission d'unités en 2023 qui visait à ramener le taux d'utilisation à près de 100 %.
- De la déclaration de détention de quotas : ces modifications encadrent plus rigoureusement la transmission de certaines informations entre les producteurs et les POIQ, notamment en ce qui concerne la détention de quotas, la participation des titulaires et tout changement à cet égard.

Le 20 mai, à Boucherville, notre organisation a assisté au Forum des parties prenantes du secteur agroalimentaire, tenu par la RMAAQ. Cette rencontre a permis d'obtenir un aperçu de leurs activités, de faire le point sur la mise en œuvre de son Plan stratégique 2021-2026 et de prendre connaissance de leurs plus récents développements institutionnels.

En février 2026, une nouvelle formation a été mise en ligne afin de répondre à la décision 12275 de la RMAAQ. Celle-ci permet aux producteurs de races reconnues d'être exclus du Plan conjoint des producteurs d'œufs d'incubation, sous réserve de satisfaire à certaines exigences, dont le suivi d'une formation portant notamment sur la biosécurité, la salubrité et le bien-être animal. Également offerte à tout producteur souhaitant approfondir ses connaissances dans ces domaines, cette initiative regroupe et adapte des programmes et outils existants afin de les transposer aux réalités de la production d'œufs d'incubation à plus petite échelle.

## MAPAQ

En février, à Drummondville, notre organisation a pris part à une activité d'échanges sur la Politique bioalimentaire 2025-2035, présidée par le ministre du MAPAQ, M. André Lamontagne. Cette rencontre avait pour intention de discuter des orientations et des priorités entourant cette initiative provinciale.

Le 22 août, le MAPAQ a présenté et officialisé cette nouvelle politique lors d'un événement auquel les POIQ ont également participé.

## Portes ouvertes

En septembre, le syndicat a repris sa participation aux Portes ouvertes de l'UPA, en tenant un kiosque à La Petite Ferme locale de L'Île-Perrot. Rappelons que notre dernière présence à cette activité remontait à 2019.

Nos producteurs-ambassadeurs, Lise Tremblay et Gaétan Phaneuf, ont déployé toute leur passion et leur savoir-faire pour faire découvrir au public les multiples facettes de notre secteur. Les échanges enrichissants avec ces derniers, le matériel d'exposition et les supports visuels ont permis aux visiteurs de mieux saisir les particularités de nos méthodes de production. Toutefois, les véritables vedettes de la journée furent sans contredit les poussins, dont certains ont éclos sur place, sous les yeux émerveillés des passants.

Pour appuyer la promotion de la production, un jeu questionnaire a été développé afin de la faire découvrir aux enfants de façon ludique et éducative.



## Engagement social



Présence à l'assemblée générale annuelle (AGA) 2025 de la Coalition. À cette occasion, ses représentants ont présenté les conclusions de la réflexion stratégique et les changements qui en découlent en matière de positionnement et de leadership. (Mai)



Année 3 – Appui à la hauteur de 18 000 \$, soit 6 000 \$ de 2023 à 2025, à la campagne *Manger local fait grandir le monde*, déployée en Haïti, au Sénégal et au Bénin. Elle soutient des cuisines collectives qui s'approvisionnent en produits locaux et fournissent les cantines scolaires de leur région.



Année 3 - Engagement de don de 3 000 \$ par année, de 2023 à 2027

- 1 500 \$ : stage au premier cycle d'étudiants en agroéconomie et agronomie
- 1 500 \$ : bourse d'intérêt au secteur des œufs d'incubation

Participation à une activité de réseautage visant à rencontrer les récipiendaires des bourses au sein de la Faculté des sciences de l'agriculture. (Avril)



Présence à la 24<sup>e</sup> édition de la Classique annuelle de golf de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec (FPOQ) au profit de la Fondation Olo. (Juin)



Soutien de 2 000 \$ annuellement aux activités de la Banque alimentaire.



- Fonds de soutien pour la rénovation du pavillon Paul-Comtois
- Institut de recherche en économie contemporaine
- Valorisation de la profession
- Base de connaissances des effluents d'élevage du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

## Incubation en classe

En 2025, notre initiative éducative *Incubation en classe* a élargi sa portée, se déplaçant de la Montérégie jusque dans l'est de la province. Trois projets ont été menés, soit dans les écoles Laberge (Châteauguay), Socrates (Brossard) et Curé-Beaudet (Beauce). En janvier 2026, un quatrième projet a été réalisé, cette fois à l'école des Cascades (Rawdon).

Ces activités ont permis aux groupes de petits chercheurs de découvrir de près le fascinant processus d'incubation des œufs et d'enrichir leurs apprentissages grâce à une expérience scientifique immersive et captivante.



## Environnement

Durant la période estivale, notre organisation a transmis ses commentaires dans le cadre de la consultation externe du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs au sujet de la modernisation du Règlement sur les exploitations agricoles. Il a plus tard été annoncé, lors du congrès de l'UPA, qu'il sera finalement remplacé par un nouveau cadre réglementaire. Le Règlement sur les pratiques agroenvironnementales a finalement été publié pour une période de consultation publique le 25 février 2026.

Des membres du personnel ont assisté à la Journée d'étude sur les émissions carbone à la ferme organisée par la FPOQ.

En étroite collaboration avec Mmes Marie-Pierre Létourneau-Montminy et Laetitia Cloutier, chercheuses, respectivement à l'Université Laval et au Centre de développement du porc du Québec inc., la conception d'un projet de bilan alimentaire pour le secteur des œufs d'incubation et la recherche de financement pour sa mise en œuvre ont été réalisées.

## Partenaires

### Filière du poulet

Le plan stratégique de la filière du poulet a été déployé, après sa présentation en début d'année. Cette étape importante a permis d'amorcer une nouvelle phase de concertation et de structuration des activités.

La coordination de celles-ci a été confiée à Mme Catherine Brodeur, du Groupe AGÉCO, qui assure la planification et le suivi des travaux. Elle accompagne également le démarrage des différents comités de travail, en collaboration étroite avec le comité d'administration.

La gouvernance de la filière repose sur trois niveaux :

- Le comité permanent, à composition élargie, regroupe les Éleveurs de volailles du Québec (EVQ), Les Couvoiriers du Québec (LCQ), le Conseil québécois de la transformation de la volaille (CQTV), les POIQ et l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC) ainsi que des représentants d'AAC, du MAPAQ et un consultant en médecine vétérinaire. Une première rencontre s'est tenue en mai 2025 pour en assurer le lancement, suivie d'une deuxième, en février 2026, davantage axée sur la validation de la gouvernance, l'organisation des groupes de travail, la promotion du plan stratégique, la recherche ainsi que la coordination des maillons en matière de communication.
- Le comité de coordination, constitué des cinq présidents et des directrices des associations de la filière, agit à titre de gardien de la mission et de la vision de la filière. Ce groupe restreint se réunit plus fréquemment afin de faciliter la prise de décisions relatives aux enjeux opérationnels, financiers et stratégiques.

- Le comité d'administration, formé des directrices des partenaires, soutient la coordonnatrice dans la supervision générale des activités.

Deux comités thématiques ont été lancés, auxquels les POIQ participent activement : Biosécurité, santé et bien-être animal ainsi que Poulailier 360. Un troisième sera formé au cours de 2026 concernant les critères de qualité des maillons.

Enfin, une visite de groupe à l'abattoir de la Ferme des Voltigeurs, tenue le 31 octobre, a permis aux participants d'échanger de manière informelle et de renforcer la cohésion entre les acteurs.



## EQCMA

Les POIQ sont membres réguliers de l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA), un organisme qui a comme mission de collaborer avec les autorités et l'industrie avicole afin de prévenir et gérer certaines maladies et d'en limiter les impacts sur la filière québécoise. À ce titre, elle assure la coordination, la mise en œuvre et la pérennité du Plan de mesures d'urgence de l'industrie avicole du Québec, en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales et les intervenants du secteur. Elle agit également comme porte-parole et développe des outils et des protocoles visant la prévention ainsi que l'intervention en santé avicole.

En 2025, les travaux de l'équipe portaient notamment sur :

- Les formations sur les protocoles révisés;
- La gestion d'équipements en cas de mesures d'urgence;
- La mise à jour des chartes de valeurs par secteur;
- Les suivis des ajustements à apporter au Régime d'indemnisation des maladies avicoles du Québec (RIMAQ) et au Régime d'indemnisation des producteurs d'œufs d'incubation du Québec (RIPOIQ) ainsi que les contributions des groupes.

Ses membres ont décidé d'accroître la contribution au RIMAQ, notamment afin de reconstituer ses fonds et de couvrir les remboursements destinés aux sinistres ainsi que la prime de réassurance. En 2025, les décaissements ont été particulièrement élevés, principalement en raison d'un cas de grippe aviaire dans la région de Lanaudière, fortement concentrée en entreprises avicoles. En ce qui concerne le RIPOIQ, la prime a également augmenté, reflétant la valeur des oiseaux selon la nouvelle charte.

## Assurances



RIPOIQ



RIMAQ



Aucun cas de  
*Mycoplasma  
gallisepticum*  
et de  
Laryngotrachéite  
infectieuse

En date du 28 janvier 2026

## Participations aux évènements de nos partenaires



## Administration

### Présences : environ 70 personnes

En plus des sujets administratifs habituels traités lors de l'AGA, deux conférences ont été présentées. Dans la première, Mme Catherine Brodeur a exposé les grandes orientations du plan stratégique de la filière du poulet. Par la suite, sur un ton plus personnel, M. Mathieu Gratton a partagé son expérience parentale auprès de son enfant autiste, mettant en lumière les apprentissages et les perspectives découlant de cette réalité.

### Principaux sujets abordés :

- Bilan alimentaire
- Révision des services de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et de la RMAAQ pour la collecte et la vérification des données des couvoirs
- Filière du poulet
- Actualisation du Protocole S. Enteritidis
- Réflexion sur la relève
- Système centralisé de vente de quota (SCVQ) - édition 2025
- Déclaration de détention de quotas
- Contributions, cotisations et plan de financement de l'UPA
- Réaménagement de l'UPA
- Formation pour les races reconnues
- En continu : statistiques, administration, ressources humaines, questions juridiques et ajustements au Règlement, recherche, biosécurité ainsi que suivi des rencontres avec nos partenaires

**AGA**  
2 avril 2025,  
Beloeil

**CA**  
**9**  
Dont une  
rencontre de  
deux jours

**CE**  
**5**

## Représentation externe



### Gyslain Loyer

- Membre du CE
- Membre du conseil général
- Table des présidents et des directeurs des spécialités
- Table des présidents des spécialités
- Congrès général
- Journée de la rentrée
- Comité de finances
- Comité des résolutions
- Comité consultatif de l'immeuble
- Comité directeur sur les effluents d'élevage
- Mouvement pour la gestion de l'offre (MGO)
- Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec
- Commission professionnelle de l'agriculture UPA-Sollio
- Comité de prévention des incendies dans le secteur agricole
- Comité de supervision du directeur général
- Journée provinciale – nouveau régime de cotisations
- Journée – mise en marché

### Marie-Eve Bourdeau

- Table des directeurs des spécialités
- Table des présidents et des directeurs des spécialités
- Table de concertation en santé, sécurité et mieux-être en agriculture
- Rendez-vous annuel des directeurs généraux
- Congrès général
- Journée de la rentrée
- MGO
- Journée provinciale – nouveau régime de cotisations
- Portes ouvertes
- Journée – mise en marché



### Gyslain Loyer, délégué

- 1<sup>er</sup> vice-président
- Représentant à la Fédération canadienne d'agriculture
- Réunions de la Fédération canadienne des couvoirs
- Réunions publiques et en huis clos
- Comité de gestion de la production

### Clément Allard, substitut

- Réunions en huis clos et de l'Association canadienne des POIC
- Comité de la recherche

### Marie-Eve Bourdeau, gérante

- Réunions des gérants et en huis clos
- Comité des spécialités



### David Phaneuf, délégué

Marie-Eve Bourdeau, observatrice



Gyslain Loyer - Clément Allard, **Lanaudière**

Valérie Jutras, **Centre-du-Québec**

David Phaneuf - Robert Massé, **Montérégie**

## Membres du personnel

Chaque fois que nous faisons le bilan de l'année, il est impressionnant de voir tout ce que nous avons accompli. Chaque projet, initiative et défi relevé montre la force de notre équipe. Ce qui fait notre différence n'est pas seulement les compétences de chacun, mais la façon dont nous travaillons ensemble, partageons nos idées et transformons les obstacles en occasions d'avancer.

Votre engagement au quotidien, votre curiosité et votre envie de trouver des solutions font que nous progressons toujours, même quand les choses sont difficiles. Merci à chacun d'entre vous pour votre professionnalisme, votre énergie et votre esprit d'équipe, qui rendent chaque défi plus facile et chaque réussite encore plus gratifiante.



# BIOSÉCURITÉ, SALUBRITÉ ET BIEN-ÊTRE ANIMAL

Maryse Jutras et Irina Socolova  
Agentes des programmes et audits



## Certification, formation et soutien aux producteurs

Les processus de vérification des sites d'élevage et de ponte ont été effectués selon le calendrier établi, assurant la continuité des programmes et le respect des règles en vigueur.

### Activités



audits  
complets



évaluations de  
dossiers

Une formation en ligne, destinée aux nouveaux superviseurs et employés, a été offerte afin de favoriser une compréhension commune des exigences du Programme canadien de qualité des œufs d'incubation (PCQOI) et du Programme de soins aux animaux (PSA) des POIC et de soutenir leur mise en œuvre à la ferme.

À l'automne, les POIC ont lancé une application permettant aux auditeurs de toutes les provinces d'échanger des questions et des commentaires, afin d'exercer une surveillance cohérente des normes des deux programmes. Cette initiative a déjà permis de préciser quelques éléments, au bénéfice de l'ensemble des auditeurs canadiens.

## Surveillance de S. Enteritidis

La révision du Protocole de dépistage de S. Enteritidis des POIQ se poursuit, en collaboration avec LCQ. Des enjeux ont été soulevés quant aux procédures actuelles. L'objectif est d'assurer des visites à la ferme conformes à la réglementation, tout en réduisant au minimum les risques pour la biosécurité.

Par ailleurs, les modifications au cadre national sur S. Enteritidis ont été achevées en fin d'année 2025, avec l'apport de l'équipe. Le document a fait l'objet d'analyses visant à renforcer la clarté et la qualité linguistique.

### Échantillonnages - 2025



lors des livraisons de  
poussins



visites avant le transfert ou la  
réforme des oiseaux

### Résultats

Douze résultats positifs à S. Enteritidis ont été déclarés en élevage et en ponte, incluant, pour la première fois, des cas détectés lors d'une livraison de poussins à un jour d'âge.

## Biosécurité et bien-être animal

Afin d'harmoniser les pratiques recommandées, près de 20 personnes de notre secteur ont participé, en février 2025, à une formation en présentiel. Offerte par l'EQCMA, celle-ci portait sur les méthodes d'euthanasie et les nouveaux protocoles de biosécurité.

Dans une démarche axée sur la prévention, lors de la détection de maladies dans la province, l'équipe des POIQ adopte des mesures de biosécurité renforcées conformément au code jaune (niveau de vigilance) élaboré par l'EQCMA. Les changements de situation sont mis à jour sur notre site Internet et annoncés dans *L'Éclos* au cours de l'année.

## Maladies

### MS

Trois cas de MS ont été détectés dans des troupeaux d'œufs d'incubation de poulet à chair situés dans Lanaudière, en Montérégie et dans le Centre-du-Québec. Il s'agissait des premiers signalés depuis 2021.

Des échanges avec l'EQCMA, la FPOQ et les EVQ ont mené à une mise à jour du suivi par les POIQ en présence de MS, notamment par l'allègement du questionnaire à remplir.

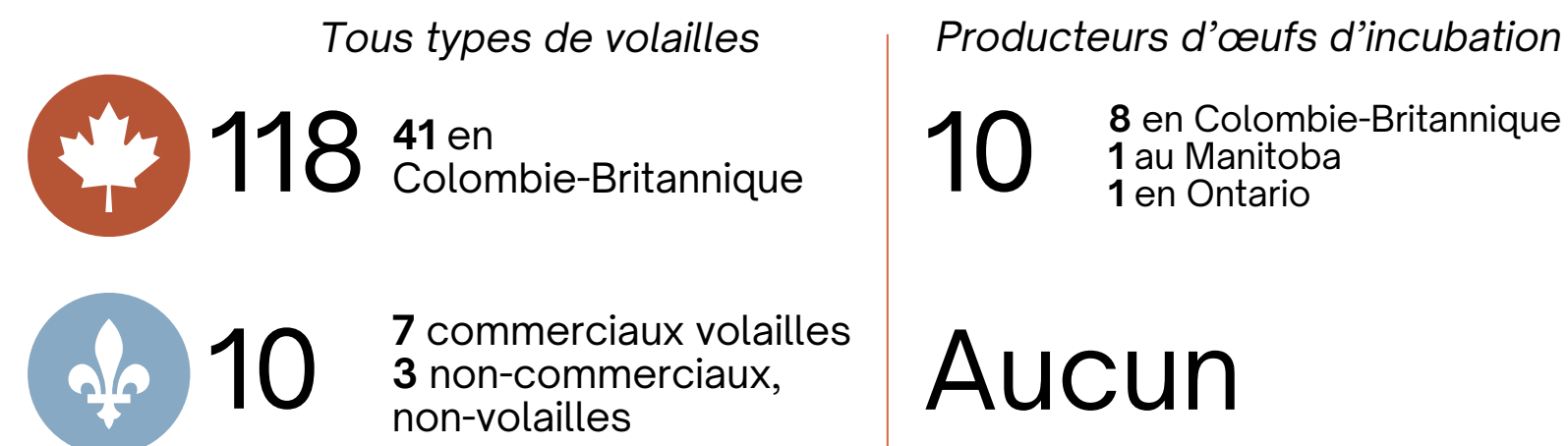
### aMPV

Les infections à l'aMPV chez la volaille ont connu une forte hausse, avec 37 foyers recensés au Québec, touchant particulièrement les dindes. La maladie a également touché sept troupeaux de reproducteurs à chair. Dans ce contexte, des demandes d'approvisionnement d'urgence en vaccins vivants atténués ont été réclamées par les vétérinaires.

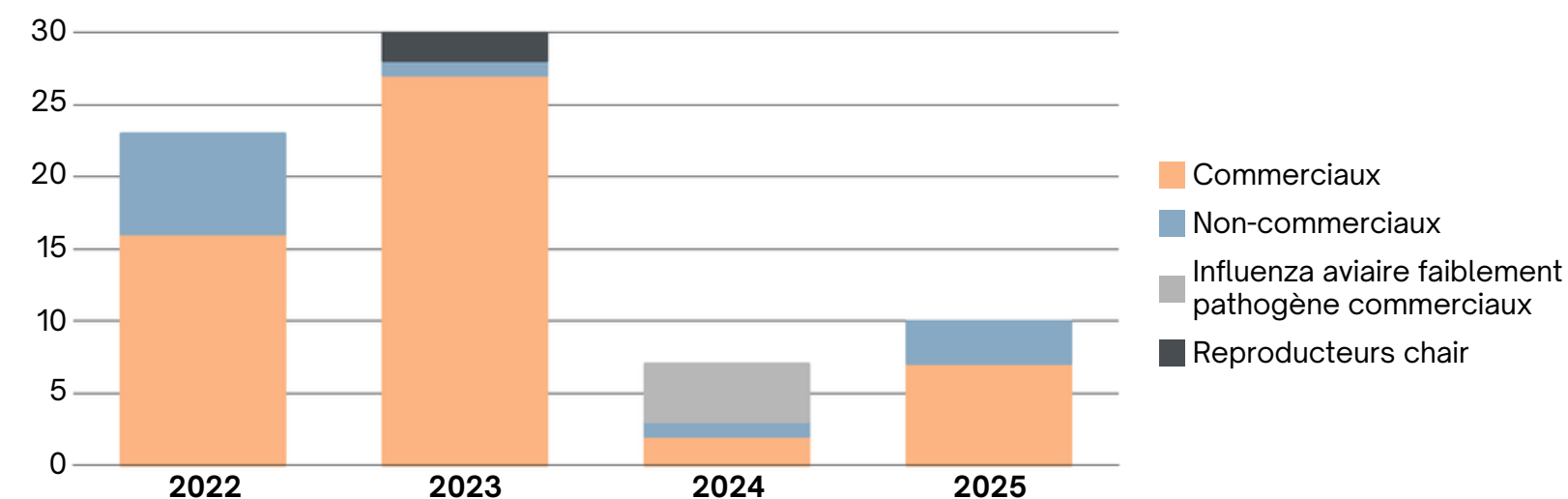
Le Centre canadien des produits biologiques vétérinaires de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) les a autorisées, puisqu'il s'agit d'une maladie émergente ayant d'importantes répercussions sur l'industrie avicole canadienne. Les démarches menant à leur homologation pour une utilisation plus élargie s'annoncent prometteuses.

## Grippe aviaire

### Sites contaminés



### Cas au Québec



L'ACIA enquête sur chaque cas suspecté ou confirmé de grippe aviaire afin d'en déterminer l'origine. Pour les sites touchés cet automne au Québec, l'agence a relevé plusieurs facteurs importants de risque liés à la biosécurité des fermes commerciales, dont l'accès aux bâtiments, la gestion des oiseaux morts, l'ajout de litière et l'état des installations.

Au cours de l'année, l'équipe a également pris part à cinq séances d'information sur la gestion des cas déclarés, présentées par l'ACIA et les POIC, afin de renforcer sa compréhension des procédures.

Une rencontre destinée aux producteurs, aux éleveurs et à leur personnel a été tenue ce printemps afin de préciser les étapes à suivre en cas de détection de la maladie dans la région, les outils disponibles et les documents à remplir.

## Recherche

### aMPV

L'aMPV a été détecté pour la première fois au Canada en 2024. Afin de mieux comprendre la dynamique du virus et d'évaluer les mesures de contrôle possibles, un comité a été formé, en février 2025, pour élaborer une étude de prévalence à l'échelle provinciale. Menée par le MAPAQ, en collaboration avec l'EQCMA, cette démarche a mobilisé les vétérinaires de l'industrie avicole, incluant ceux des couvoirs, ainsi qu'un représentant des POIQ.

L'étude a pour objectifs d'estimer la proportion de sites exposés, d'évaluer la présence de signes cliniques et d'identifier les sous-types du virus. Dans ce cadre, des prises de sang ont été réalisées et des questionnaires sur l'historique sanitaire du troupeau ont été remplis.

Les analyses montrent des niveaux d'anticorps variables selon les troupeaux. La prochaine étape, l'identification des sous-types, permettra d'obtenir un portrait de la situation au Québec et de guider le choix des vaccins. Les résultats finaux seront disponibles en 2026.

## Gestion et diversité de *Salmonella* dans les troupeaux reproducteurs

L'étude menée par les POIC, en collaboration avec l'Université de Montréal et le Centre de recherche en infectiologie porcine et avicole, vise à brosser un portrait de la diversité génétique de *Salmonella* ainsi que des facteurs de risque associés à l'Influenza aviaire hautement pathogène. Les POIQ participeront activement à cette initiative nationale qui cherche à mieux comprendre les pratiques de gestion influençant la présence de *Salmonella* dans les troupeaux de reproducteurs de poulet de chair et à évaluer des interventions potentielles, notamment l'optimisation des vaccins adaptés au troupeau concerné.

Les données recueillies, par questionnaire et échantillons, dresseront un portrait à jour des pratiques de gestion dans les fermes d'œufs d'incubation au Canada et appuieront le développement d'outils de prévention adaptés au terrain.

### *Clostridium perfringens* et *Salmonella*

En novembre dernier, Dre Marie-Lou Gaucher de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal a présenté aux partenaires de la filière avicole l'avancement du projet de recherche sur la dynamique de *Salmonella* et de *Clostridium perfringens* entérotoxigène en lien avec la salubrité de la viande de poulet et des œufs au Québec. Les analyses révèlent comment ces bactéries se transmettent dans la chaîne de production et les types de *Salmonella* détectés. Des tests génétiques sont prévus en 2026.

À ce stade, les bilans montrent que ni *S. Enteritidis* ni *Clostridium perfringens* n'ont été détectés dans l'environnement des reproducteurs échantillonnés.

# COMITÉ DE PRODUCTION DES ŒUFS D'INCUBATION DE POULET À CHAIR

Le comité s'est réuni à huit occasions. Les membres ont traité des sujets suivants :

- Cadre national et protocole des POIQ sur *S. Enteritidis*;
- Capacité de production en lien avec la marge de surproduction;
- Norme de propriété;
- Nomination au comité des plaintes (audits);
- Déclaration de détention de quotas;
- Filière du poulet;
- Portrait des reproducteurs et sous-produits reçus de l'Ontario;
- Préparation aux réunions nationales.

## Négociation de la demande

À trois occasions durant l'année, soit lors de leurs réunions de mars, juillet et novembre, les POIC émettent et révisent les allocations de production distribuées aux provinces. À la suite de ces rencontres, les membres du comité formulent des propositions aux associations accréditées, LCQ et Sollio Groupe Coopératif, au sujet des contingents à octroyer aux producteurs. Après l'approvisionnement prioritaire des réserves pour les bénéficiaires du Programme pour l'établissement de nouveaux producteurs (PENP) et pour la croissance différenciée, les taux d'utilisation suivants ont été déterminés :

Cycle C-2025	
Décembre (2024)	100,5 %
Avril	100,5 %
Juillet (final)	101 %

Cycle C-2026	
Avril (initial)	101,25 %
Juillet	102,5 %
Décembre	103,6 %



**Clément Allard**  
**David Phaneuf**  
**Marie-Pier Lefebvre**  
**Gyslain Loyer, président**

## Négociation du prix

Il n'a pas été requis de réunir le comité des prix puisque l'entente avec les associations accréditées concernant les modalités d'ajustement du prix des œufs d'incubation de poulet à chair a été maintenue.

En 2025 :

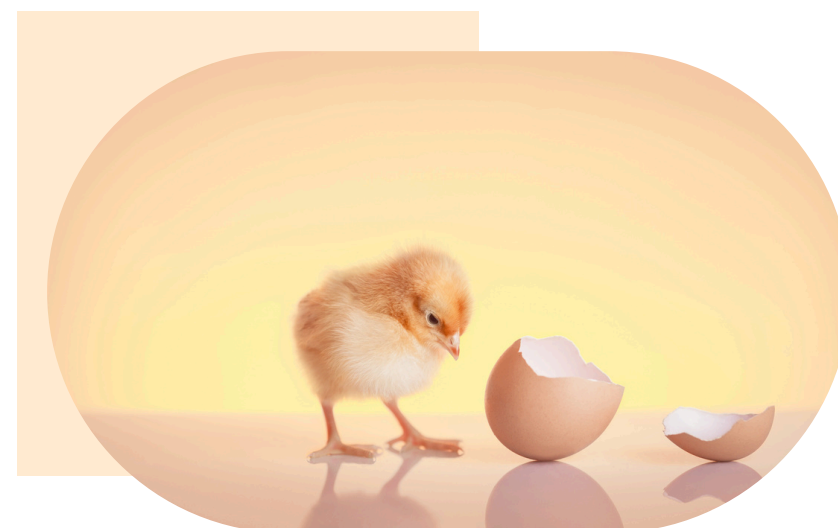
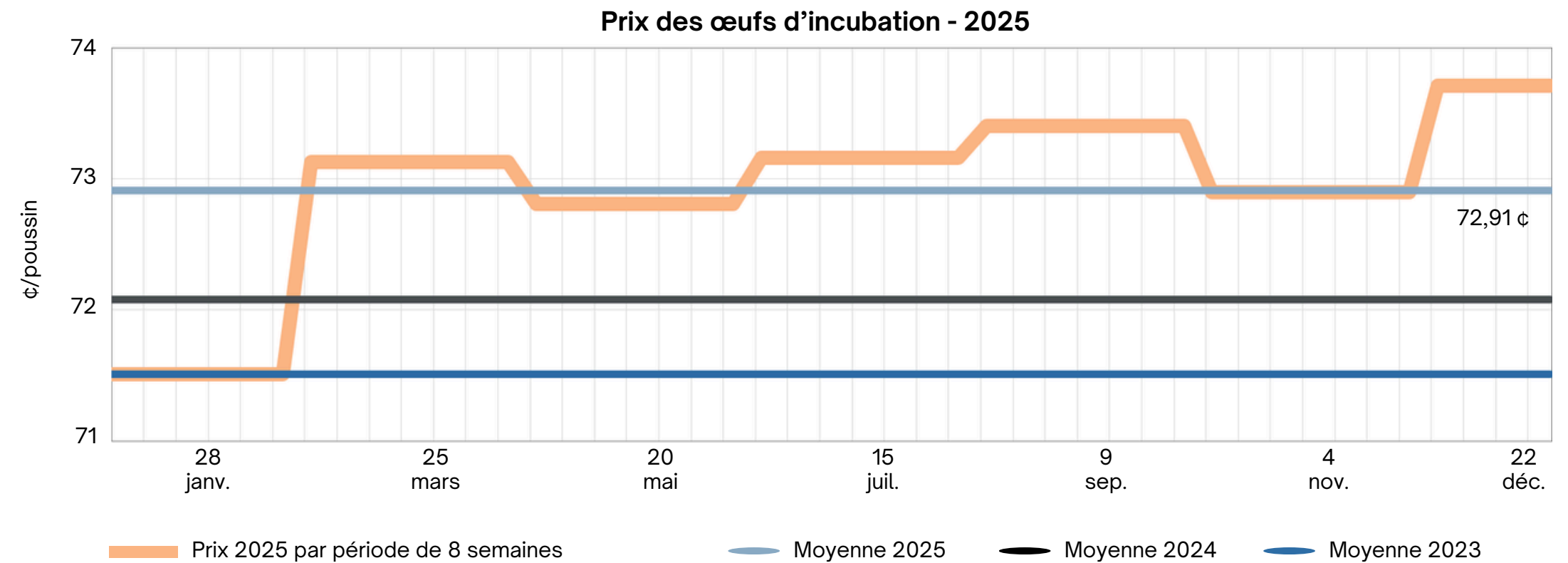
- 6 changements de prix

Minimum : **71,51 ¢**  
Maximum : **73,71 ¢**  
Moyen : **72,91 ¢**

Écart : **2,20 ¢**  
s'est avéré supérieur à

- 2023 : **71,51 ¢**
- 2024 : **72,08 ¢**

En ce qui concerne les poules de reproduction de type chair réformées, l'entente conclue en 2024 entre Olymel et les POIQ est en vigueur jusqu'en avril 2027. Le montant négocié s'établit à 0,375 \$ par kilogramme.



# PRODUCTION ET CONTINGENTEMENT

**Benoit Michaud**  
Agent de commercialisation



## Survol des marchés

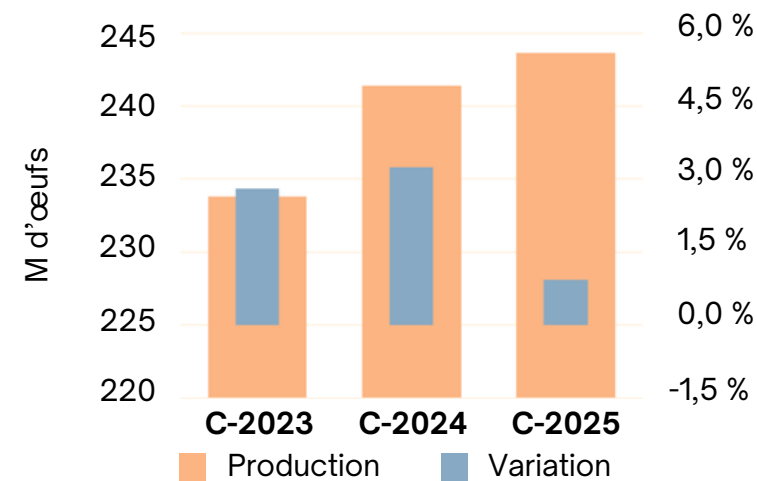
### Œufs d'incubation de poulet à chair

La séquence de production record s'est poursuivie. En hausse de 0,9 % par rapport à l'année précédente, 243,5 M d'œufs ont été acheminés aux couvoirs, soit 104,3 % de l'allocation émise au Québec par les POIC et 103,9 % de celle octroyée par les POIQ aux producteurs. Une marge additionnelle de 10 % était en vigueur et fut adoptée pour maximiser la production locale, face à l'instabilité récurrente de l'approvisionnement américain.

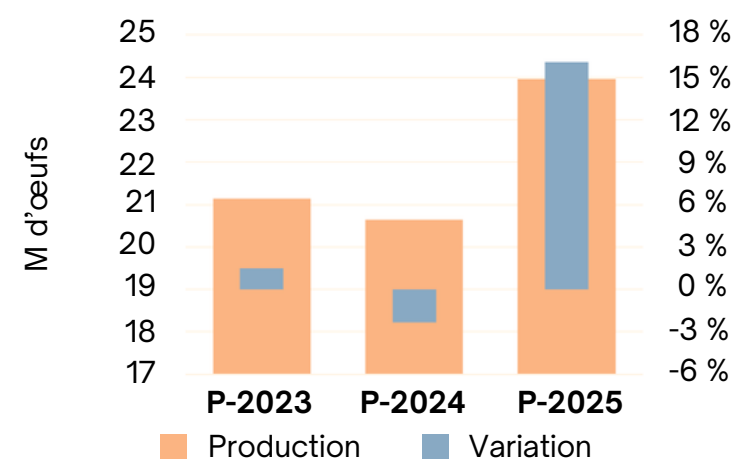
Une hausse de 3,5 % de la demande provinciale en poussins a été observée. Pour sa part, le marché du poulet a connu une croissance de 2,1 % au Québec et de 2,4 % au Canada.

### Œufs d'incubation de poudeuse d'œufs

Dans un marché pour lequel la croissance réelle a été largement supérieure à celle anticipée, la production a fait un bond de 16,1 %, pour atteindre tout près de 24 M d'œufs. Elle avait été de 20,6 M en 2024 et 21,3 M en 2023.



Sources : AAC et ISQ



Source : Les POIQ

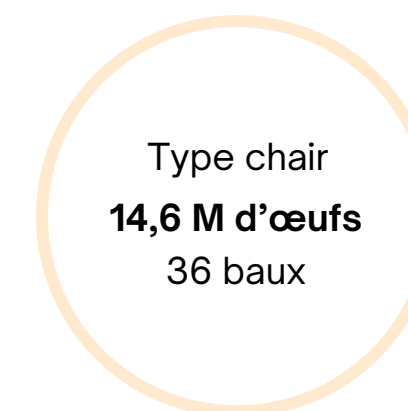
## Contingentement

La réserve pour la croissance différenciée a été alimentée par une augmentation de l'allocation et un retour d'une quantité déjà attribuée. Un total de 137 189 œufs a été distribué en parts égales parmi les producteurs admissibles.

Deux offres de vente ont été déposées par l'entremise du SCVQ, totalisant 2 119,4 m<sup>2</sup> et 30 offres d'achat ont été traitées et jumelées. Les transferts de quota en résultant seront officialisés et effectifs en 2027.

Les détenteurs ont eu recours à divers mécanismes réglementaires afin de gérer leur contingent : 39 baux de location de quota ont été enregistrés, pour un total de 20,3 M d'œufs échangés.

### Locations de quota



### OÛufs d'incubation de poulet à chair

	C-2023	C-2024	C-2025
Quota global	220 309 515	220 309 515	220 309 515
Taux d'utilisation (X)	101,88 %	100 %	101 %
Quota global ajusté (=)	224 451 334	220 309 515	222 512 610
Part allouée en croissance différenciée (+)	3 802 987	3 802 987	3 817 500
Reprises, remises, prêts de contingent (+)	5 326 085	5 739 965	7 167 820
Exportations (+)	0	0	0
Allocation émise (=)	233 580 406	229 852 467	233 497 930
Production	233 358 648	241 176 976	242 541 484
Production / allocation émise	99,9 %	104,9 %	103,9 %
Croissance de la production par rapport au cycle précédent	2,5 %	3,4 %	0,6 %
Ajustements de fin de cycle	0	1 880 608	0

### OÛufs d'incubation de poudeuse d'œufs

	P-2023	P-2024	P-2025
Quota global	19 642 810	19 642 810	19 642 810
Taux d'utilisation (X)	107,6 %	105,1 %	122 %
Quota global ajusté (=)	21 135 664	20 644 593	23 964 228
Reprises ou remises (+)	7 742	-17	6 649
Allocation émise (=)	21 143 406	20 644 576	23 970 877
Production	21 134 442	20 639 108	23 953 770
Production / allocation émise	100 %	100 %	99,9 %
Croissance de la production par rapport au cycle précédent	1,5 %	-2,3 %	16,1 %

En 2025, le recours à des allocations supplémentaires, attribuées sous forme d'ajustements de fin de cycle, n'a pas été requis. Un cas de défaut pour sous-production a, par ailleurs, été enregistré.

Un dossier de force majeure, résultat d'une contamination à *S. Enteritidis* des poussins reproducteurs à leur arrivée à 1 jour, a été traité.

En vertu d'une entente de service avec l'office national, les POIQ ont de nouveau effectué le suivi et l'administration des deux contrats relatifs à la commercialisation au Québec d'œufs d'incubation de poulet à chair produits au Nouveau-Brunswick. Des contributions sont recueillies au nom des POIC. Les POIQ doivent également veiller au respect des conditions de ces engagements en portant une attention particulière aux quantités d'œufs et de poussins ainsi échangés, afin d'éviter tout débordement sur le marché québécois.

### Relève

Les détenteurs d'un prêt de contingent découlant du PENP ont pu bénéficier, pour la première fois, d'une priorité d'achat lors de la plus récente édition du SCVQ.

Aucune demande n'a été déposée afin de se qualifier au Programme d'aide au démarrage et ainsi être admissible à l'appui financier offert par son entremise.

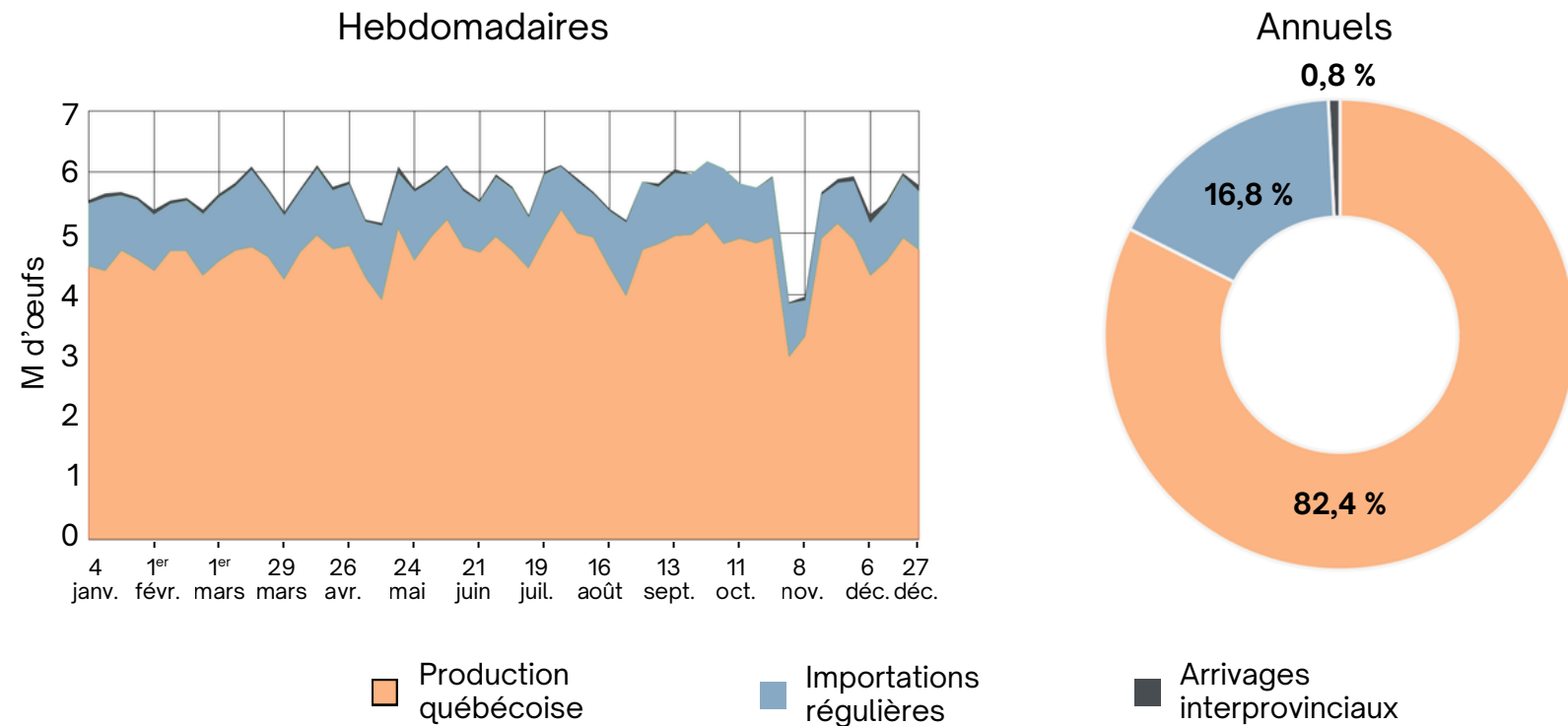
# STATISTIQUES - TYPE POULET À CHAIR

Sommaire du marché

Oufs d'incubation	Provenance des œufs	2023		2024		2025		
	Production québécoise	233 793 369	81,1 %	241 371 490	83,4 %	243 617 794	82,4 %	
	Importation	50 976 368	17,7 %	45 498 792	15,7 %	49 579 518	16,8 %	
	Marché interprovincial	3 491 824	1,2 %	2 600 389	0,9 %	2 389 476	0,8 %	
	Total des œufs de toutes provenances	288 261 561	100 %	289 470 671	100 %	295 586 788	100 %	
Utilisation des œufs								
Mis en incubation au Québec	288 259 623	100 %	289 470 407	100 %	295 450 708	100 %	100 %	
Exportation	1 938	0 %	264	0 %	0	0 %	0 %	
Marché interprovincial	0	0 %	0	0 %	136 080	0 %	0 %	
Total des œufs de toutes utilisations	288 261 561	100 %	289 470 671	100 %	295 586 788	100 %	100 %	
Poussins	Provenance des poussins							
	Production québécoise	236 107 498	96,8 %	239 994 097	97 %	245 680 069	96,3 %	96,3 %
	Importation	7 808 242	3,2 %	7 222 761	2,9 %	8 781 182	3,4 %	3,4 %
	Marché interprovincial	40 425	0 %	145 172	0,1 %	657 278	0,3 %	0,3 %
	Total des poussins de toutes provenances	243 956 165	100 %	247 362 030	100 %	255 118 529	100 %	100 %
	Destination des poussins							
	Placés au Québec	225 748 936	92,5 %	228 785 032	92,5 %	237 018 227	92,9 %	92,9 %
	Exportation	0	0 %	663	0 %	0	0 %	0 %
	Marché interprovincial	18 207 229	7,5 %	18 576 335	7,5 %	18 100 302	7,1 %	7,1 %
	Total des poussins de toutes destinations	243 956 165	100 %	247 362 030	100 %	255 118 529	100 %	100 %

Sources : AAC et ISQ

## Approvisionnement en œufs - 2025

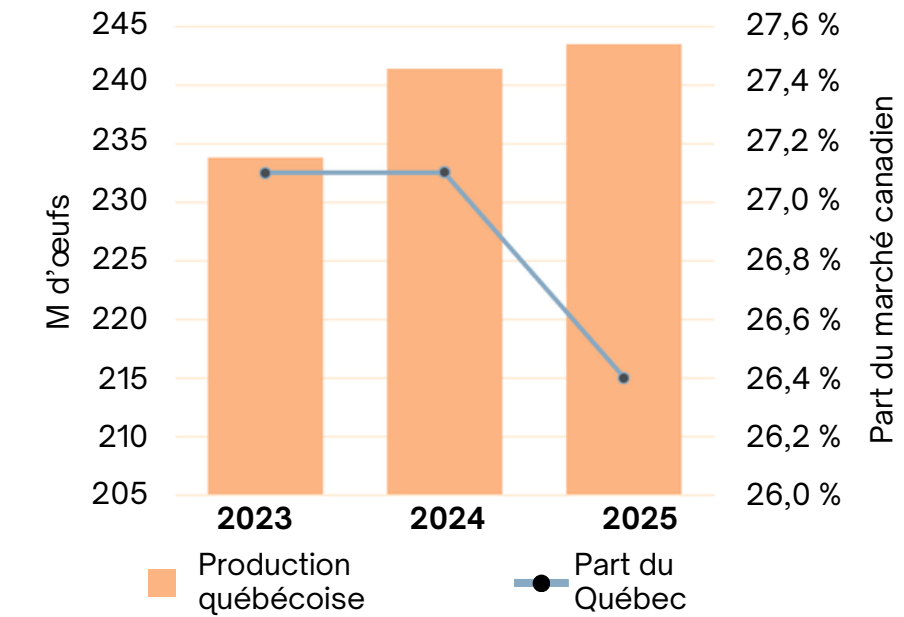


### Faits saillants

- Fluctuation des approvisionnements totaux en œufs entre **3,9** et **6,2 M** d'œufs
- Importations : répartition assez **uniforme**
- Arrivages d'autres provinces **plus** nombreux en début et fin d'année
- Importations annuelles : **49,6 M** d'œufs
- **Aucun** permis d'importations supplémentaires

Sources : AAC et ISQ

## Production et part du marché canadien

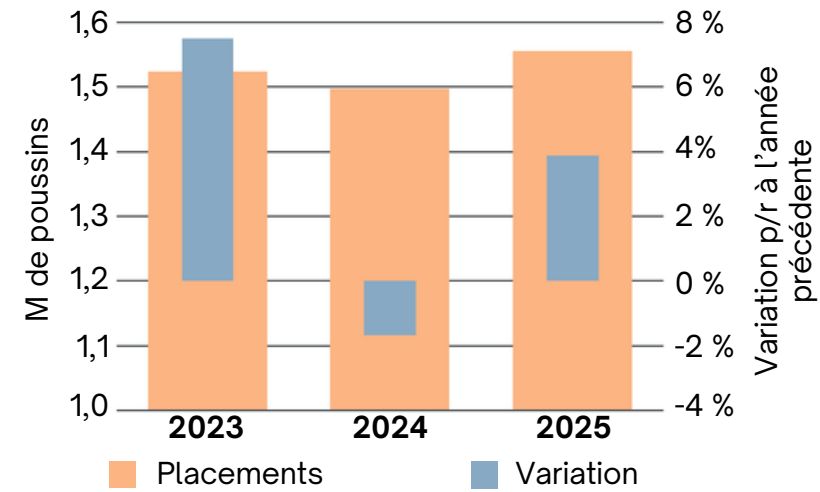


### Faits saillants - 2025

- Production québécoise pour mise en marché au Canada : **243,6 M** d'œufs
  - Augmentation de **2,1 M** d'œufs par rapport à la production de l'année précédente
- Part du marché canadien occupée par le Québec : **26,4 %**
  - Diminution de 0,7 % par rapport à celle de 2024
  - Allocation du Québec : **26,2 %** de l'ensemble canadien

Sources : AAC et les POIC

## Placements de femelles de reproduction



Total de **1,56 M** de femelles en 2025, soit une hausse de **3,9 %** par rapport à 2024

Source : Les POIQ

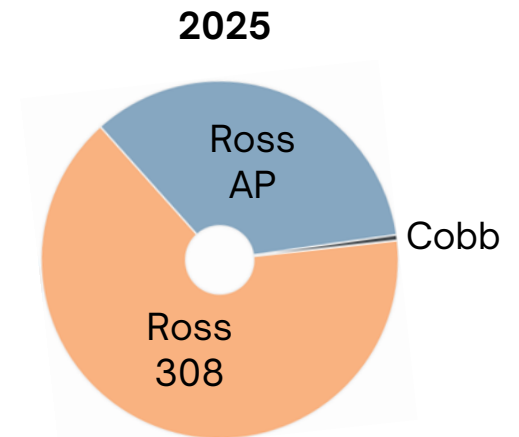
## Productivité

	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'œufs par poule un jour payé selon :					
• Âge moyen annuel à la réforme	160,1	164,8	162,4	159	<b>163,2</b>
• Valeur uniformisée à 60 semaines	155,2	156,4	155	154,5	<b>157,4</b>
Âge moyen pondéré annuel à la réforme (en sem.)	62,2	63,7	63,2	62	<b>62,5</b>
Taux moyen annuel d'éclosion	83,4 %	82,4 %	82,3 %	83 %	<b>83,8 %</b>

Sources : ISQ et POIQ

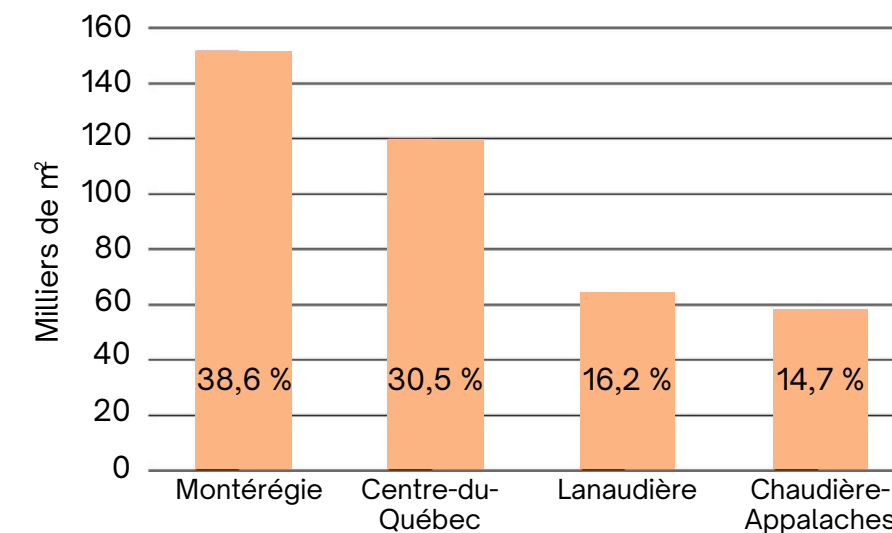
## Portrait de l'utilisation des lignées

Lignées / %	2023	2024	2025
Ross 308	85,6	<b>76,6</b>	<b>65,1</b>
Ross AP	8,1	<b>19,5</b>	<b>34,4</b>
Cobb	5,8	<b>3,9</b>	<b>0,5</b>
Hubbard	0,5	<b>0</b>	<b>0</b>



Source : Les POIQ

## Répartition régionale - quotas détenus



Bien que quelques transferts de quota aient été enregistrés, le portrait de détention régional demeure **inchangé**.

Quota de production émis : **393 410 m²**

Source : Les POIQ



# Glossaire des sigles, acronymes et termes sectoriels

AAC	Agriculture et Agroalimentaire Canada	POIC	Producteurs d'œufs d'incubation du Canada
ACEUM	Accord Canada - États-Unis - Mexique	POIQ	Producteurs d'œufs d'incubation du Québec
ACIA	Agence canadienne d'inspection des aliments	PSA	Programme de soins aux animaux
AGA	Assemblée générale annuelle		
aMPV	Métapneumovirus aviaire		
AQINAC	Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière	RIMAAQ	Régime d'indemnisation des maladies avicoles du Québec Il couvre la Laryngotrachéite infectieuse, la <i>Mycoplasma gallisepticum</i> ainsi que 4 maladies avicoles déclarables (l'influenza aviaire, la maladie de Newcastle, la typhose et la pullorose).
CRSAD	Centre de recherche en sciences animales de Deschambault	RIPOIQ	Régime d'indemnisation des producteurs d'œufs d'incubation du Québec Il intervient en cas de S. Enteritidis ou de MS.
CQTV	Conseil québécois de la transformation de la volaille	RMAAQ	Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
CRAAQ	Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec	SCVQ	Système centralisé de vente de quota
CT	Contingent tarifaire	S. Enteritidis	<i>Salmonella</i> Enteritidis
EQCMA	Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles	Sous-produits des compagnies de génétique	Les termes anglophones souvent utilisés pour cette expression sont <i>Offlines</i> ou <i>By-Products</i> . Ils représentent, par exemple, les coqs frères
EVQ	Les Éleveurs de volailles du Québec		
FPOQ	Fédération des producteurs d'œufs du Québec	Troupeaux commerciaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les oiseaux élevés dans le cadre de la gestion de l'offre</li> <li>• OU 1 000 oiseaux ou plus ou 300 ansériformes ou plus pour la vente de leurs produits ou leur reproduction et élevés à l'extérieur du système de quotas</li> </ul>
IDI	Imposition de dommages-intérêts	Troupeaux non-commerciaux	Sites comptant moins de 1 000 oiseaux au total et moins de 300 ansériformes, pour les ventes locales en quantité limitée ou pour la reproduction
ISQ	Institut de la statistique du Québec	Troupeaux volailles	Tous les oiseaux élevés ou détenus en captivité à des fins de production de tout produit animal commercial, ou pour la reproduction à cette fin
LCQ	Les Couvoiriers du Québec	Troupeaux non-volailles	Les oiseaux qui sont détenus dans un seul foyer et dont les produits sont utilisés exclusivement au sein du même foyer, ou les oiseaux qui sont détenus en captivité pour d'autres raisons que la production de produits animaux
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec	UPA	Union des producteurs agricoles
MGO	Mouvement pour la gestion de l'offre	UPADI	Union des producteurs agricoles - Développement international
MS	<i>Mycoplasma synoviae</i>		
MTAA	Mécanisme temporaire d'ajustement de l'allocation		
PCQOI	Programme canadien de qualité des œufs d'incubation		
PENP	Programme pour l'établissement de nouveaux producteurs		
PIFVO	Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs		



Les Producteurs  
**d'œufs d'incubation**  
du Québec



555, boul. Roland-Therrien, bureau 515  
Longueuil (Québec) J4H 4E7  
| 450 679-0530 | [poi@upa.qc.ca](mailto:poi@upa.qc.ca) | [poi.qc.ca](http://poi.qc.ca)